LETTRE du Musée du Sous-Officier

Numéro 21 - septembre 2019

ÉDITORIAL

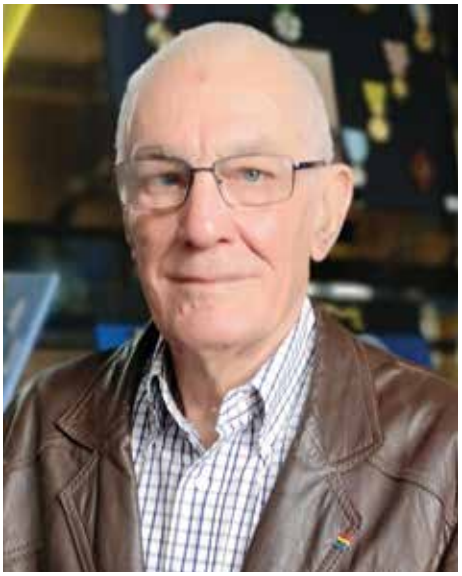

Le 8 octobre 2019 je quitterai la présidence de l'association les Amis du Musée - le Chevron et avant de partir je veux dans cette lettre souligner la raison de l'existence de l'association dans cet univers qui conjugue le patrimoine et les traditions.

1997 : Sous l'impulsion du général Stouff des réunions ont permis la création de l'association « Le Chevron ». Elle était destinée à contribuer à la notoriété du corps des sous-officiers de l'armée de Terre et en second lieu d'apporter au Musée du Sous-Officier le soutien nécessaire à son épanouissement.

1998 : Voit la création de l'association Le Chevron.

2002 : Le chevron fusionne avec l'association Les Amis du Musée. Cette fusion apporte une exigence nouvelle pour un rôle plus actif.

2008 : Dernière édition de la revue Le Chevron.

2009 : La première Lettre du Musée du Sous-Officier *paraît. Elle permet un nouveau moyen de communication.*

2013 : Notre mission principale est confirmée : LE SOUTIEN AU MUSÉE.

Depuis cette date les bénévoles du bureau donnent le maximum en temps et en heures, les moyens de continuer à agir de façons efficaces. Notre présence, à tous moments de la vie de l'école, du musée, en cas de sollicitations et sur notre site Internet démontre le souci de nous faire connaître et d'avoir un contact permanent vers l'extérieur.

Il faut également reconnaître qu'avec la collaboration de l'ENSOA nous évoluons dans de bonnes conditions.

Maintenant il faut, et cela sera primordial, que ce lieu historique et culturel poursuive son évolution. Pérenniser ce patrimoine de façon à ce qu'il rayonne et qu'il embellisse. Cela doit être un objectif de tous instants à avoir la satisfaction du devoir accompli.

Il est indéniable que le bien-fondé de cette œuvre: avec tous ceux qui se sentent concernés, est de continuer à mettre en valeur et enrichir ce lieu. Tel est la raison de l'investissement de l'association.

Je partirai en sachant que tout continuera. Il faut se dire que sans détermination le but recherché ne serait pas atteint.

J'exprime à tous : membres du bureau, conseil d'administration, adhérents et bienfaiteurs toute ma gratitude et je vous demande de continuer encore et encore cette belle entreprise.

En un mot soyez des ambassadeurs auprès de vos connaissances afin qu'elles nous rejoignent.

Voilà en quelques mots mes sentiments et mes souhaits pour l'avenir de notre association.

J'ai été fier de votre attachement et de votre amitié,
je vous salue respectueusement, et vous souhaite bonne lecture.

Major(H) Jean-Louis Mitton
président
« Les Amis du Musée - Le Chevron »

HOMMAGE AU GÉNÉRAL LOUIS EUGÈNE FAUCHER

Le mardi 2 avril 2019 à 11 heures au Musée du Sous-Officier. Dans le cadre d'une exposition qui rend hommage aux écoles militaires de la ville et aux grands chefs militaires ayant écrit une page de gloire dans l'Histoire de France, s'est tenu un vernissage où étaient présents : le général commandant l'ENSOA, le fils du général M. Eugène Faucher et sa famille ainsi qu'une délégation d'autorités civiles et militaires de Tchécoslovaquie.

Invités et représentants, à droite de la photo M. et Mme Eugène Faucher .

Louis Eugène Faucher naît à Saivres, village sis à 3 km au nord de Saint-Maixent, le 8 octobre 1874, de Louis Faucher, menuisier, et de Marie Caillon, son épouse, lingère. Scolarisé à la Communale de Saivres, il rendra un hommage public et argumenté à ses instituteurs en 1958. Il n'a pas huit ans quand un décret de Jules Ferry institue les « Bataillons Scolaires », en application de la Loi du 28 mars 1882. L'Armée étant perçue comme le socle de la reconstruction de la Nation commotionnée par la défaite de 1871, le ministre de la Guerre avait pu, un an plus tôt, tracer en ces termes la feuille de route de ces bataillons précoces « Apprenons aux enfants ce que c'est que le soldat : quels sont ses devoirs ; quelle charge lui impose sa mission ; et même quelle grandeur et quel honneur il y a dans les charges qui lui sont imposées ». À Louis Eugène Faucher comme à tous ses camarades de classe, l'idée de nation a été inculquée par les chants du soldat de Déroulède.

Après le certificat d'études, la réussite au concours des bourses lui ouvre l'admission comme interne au lycée du département. Les frais de sa formation seront désormais pris en charge par la république. Bachelier, qu'a-t-il voulu fuir en rêvant de devenir marin ? Le rêve est de courte durée. Admis à préparer l'École navale à Rochefort-sur-Mer, la première visite médicale détecte sa myopie rédhibitoire. Il est réorienté vers Poitiers, où il prépare l'École Polytechnique, dont le concours lui ouvre les portes en 1894 et dont il sort deux ans plus tard pour entrer à l'École du génie. Capitaine breveté en 1908, entre au 1er bureau de l'État-major de l'Armée, puis au cabinet du ministre de la Guerre. Mobilisé comme chef de bataillon au 10e régiment du génie, il se voit vite confier le commandement des compagnies du génie du XXe corps d'armée (Lorraine).

1916 : officier de liaison au grand quartier général des opérations, entre Joffre, général en chef et Pétain, commandant la IIe armée (Verdun). Au grand quartier général, remarqué pour son discernement et sa capacité de travail par le général Pellé, major général des armées, qui le sollicitera pour participer à l'encadrement de la mission en Tchécoslovaquie (février 1919). Chef d'état-major du groupement occidental de Slovaquie contre les bolcheviks magyars, il négocie leur cessez-le-feu (juin 1919). Louis Eugène Faucher est nommé chef de mission en 1926. Il demande à être relevé de ses fonctions le 23 septembre 1938, quelques heures avant la proclamation, à Prague, de la mobilisation ; se met à la disposition du gouvernement tchécoslovaque ; le 26, accompagne l'état-major tchécoslovaque dans son déménagement en Moravie. Le général Gamelin lui inflige le blâme du chef d'État-major général le 28, l'invitant à faire son devoir de général français. La promotion à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur en 1948, en application d'une mesure collective, efface-t-elle cette sanction ?

Mobilisé comme chef de la mission chargée d'organiser l'armée tchécoslovaque en France. Il fait embarquer le 27 juin 1940, pour la Grande Bretagne, le gros de la division ainsi créée.

Il adhère au mouvement de résistance Libération Nord en janvier 1943 ; puis est nommé chef régional de l'Armée Secrète en septembre. Arrêté à son domicile, à Saint-Maixent-l'École, le 29 janvier 1944. Conduit aussitôt dans les locaux disciplinaires de la caserne départementale ; transféré à la prison régionale, puis au camp de triage national de Clairlieu ; il est interné à Plansee (Tyrol).

Jusqu'à sa mort, le 30 mars 1964, il resta fidèle à ses compagnons de la Résistance et aux incarnations d'une certaine idée de la Tchécoslovaquie. Cette double fidélité dessine son identité de combattant culturel de la Guerre Froide.

Biographie en images du général Faucher

Louis Eugène Faucher
ancien élève à la Communale de Saivres,...

...ancien élève à l'École Polytechnique,...

...élève officier puis instructeur à l'École du génie,...

...élève puis instructeur à l'École supérieure de guerre,...

...officier de liaison du grand quartier général en 1916,...

...affecté à la mission militaire française en Tchécoslovaquie,en 1919...

....général de corps d'armée en 1931...
...commandant de la mission militaire en Tchécoslovaquie, jusqu'en 1938...

...déporté de la Résistance, en 1944...

...il remettra après la Libération au colonel Proust la croix d'officier de la Légion d'honneur...

...président de l'association France-Tchécoslovaquie jusqu'en 1948...

...membre d'honneur du Sokol de Paris et de l'amicale du 114e RI de la Libération...

...conseiller municipal de Saint-Maixent-l'École...

Le vernissage en images

Au premier plan le général Guilloton commandant de l'ENSOA, en arrière-plan les autorités civiles et militaires tchèques.

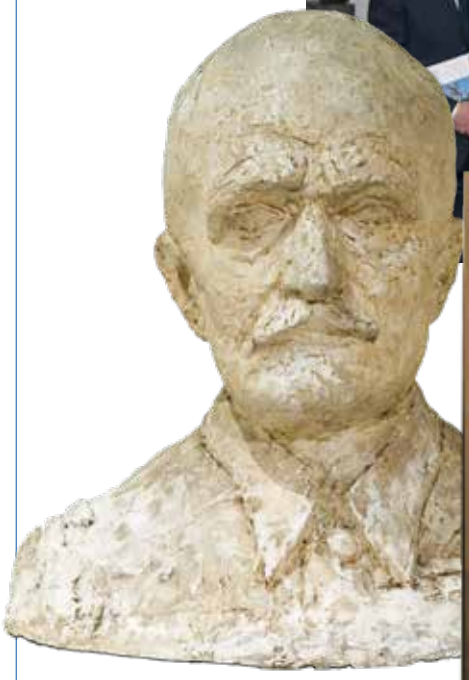

Buste du général Faucher de l'artiste Vlach.

Vitrine réunissant plusieurs effets du général :

- *Tenue de général de Corps d'Armée (Coll. MSO : 2007.0.631.21.2);*
- *Plaque de Grand-officier de la Légion d'honneur (Coll. MSO : 2007.0.631.21.4);*
- *Bicorne d'officier général (Modèle de 1872) (Coll. MSO : 2007.0.631.22);*
- *Képi d'apparat (Coll. MSO : 2007.0.631.21.1);*
- *Bicorne de polytechnicien (Coll. MSO : 2007.0.631.37);*
- *Epée d'Oofficier (modèle 1852); (Coll. MSO : 2007.0.631.25);*
- *Paire de jumelles (Coll. MSO : 2007.0.631.36)*
- *Étui pour Grand-Croix de l'Ordre du Lion Blanc (Tchécoslovaquie) (Coll. MSO : 2007.0.631.13.2).*

Vitrine des décorations ayant appartenu au général Louis Eugène Faucher qui font partie des collections du Musée du Sous-Officier:

40 ans d'attente et de reconnaissance

Le 11 novembre 2018, le monde commémorait la signature de l'Armistice. Les historiens s'accordent tous pour dire que ce premier conflit mondial trouve sa source dans l'achèvement le 29 janvier 1871 de la guerre franco-allemande.

Dans le numéro 13 de la *Lettre du Musée du Sous-Officier* de novembre 2014, nous avions abordé la création de la Croix de guerre 1914-1918 dont la naissance officielle est actée le 8 avril 1915. Cette nouvelle décoration est créée assez rapidement suite à la perte au début du conflit de plus de 2000 hommes qui tombent au champ d'honneur chaque jour. L'autre cause plus sous-jacente est que la médaille de 1870 a vu le jour tardivement après de multiples échanges entre les 2 assemblées. L'humiliation a aussi été jusqu'en 1918, le terme le plus usité pour décrire la défaite de 1870.

Suite à la dépêche d'Ems, Napoléon III, alors empereur, déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. Peu de temps après, les Prussiens sont rejoints par les états allemands du Sud qui se forgent une identité. Les défaites militaires s'accumulent très et trop vite pour la France. Napoléon III, malade et fatigué, tient tout de même à être sur le devant de la scène et à rester dans son rôle de chef des armées. Après s'être inclinée à Wissembourg, puis à Forbach, Napoléon III semble décontenancé. Dans un télégraphe à l'impératrice Eugénie, il indique que « *rien n'est prêt. Nous n'avons pas suffisamment de troupes. Je nous considère d'avance comme perdus.* »

Il est vrai que les Allemands ont la domination numérique, mais aussi technique. À Sedan, le 1er septembre, les troupes françaises sont écrasées par la force du nombre et de l'organisation des Allemands. À plusieurs reprises, le drapeau blanc est levé côté français. Napoléon III traverse le champ de bataille, espérant y trouver la mort, mais finit par se livrer à Guillaume Ier, roi de Prusse. Au petit matin du 2 septembre, il signe la capitulation et se rend au-devant des dirigeants prussiens. Avec cette reddition, c'est la fin du Second Empire.

Lithographie américaine, représentant :
Napoléon III remettant son épée à Bismarck le 2 septembre 1870.

Fort de cette reddition, l'armée allemande se dirige directement vers Paris, où les républicains tentent de reprendre les choses en main. Le gouvernement de Défense nationale et Léon Gambetta mettent sur pied une armée de secours.

Conscient des difficultés du gouvernement, Léon Gambetta est envoyé à Tours. Mais il n'a que 32 ans et ne dispose pas de l'appui des militaires qui favorisent la temporisation. C'est Adolphe Thiers qui remet en place des relations diplomatiques avec les Allemands. La proclamation du nouvel Empire allemand eut lieu le 18 janvier à Versailles, dans cette galerie des Glaces où 48 ans plus tard, l'Allemagne devait reconnaître sa défaite. Les négociations débutent le 19 janvier 1871 au château de Versailles. Bismarck est à la tête de délégation allemande.

La Proclamation de l'Empire allemand au château de Versailles, dans la galerie des Glaces, le 18 janvier 1871, de Anton von Werner

Le 28 février, les deux partis s'accordent sur un traité préliminaire. Bismarck formule aussitôt les exigences de l'Allemagne : le paiement par la France d'une indemnité de 6 milliards, jusqu'au paiement complet l'occupation d'une partie du territoire et la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine (Lorraine mosellane), y compris Metz et Belfort. Après des heures de négociations, l'empereur d'Allemagne cède sur Belfort et réduit d'un milliard les indemnités, mais à une condition cruelle : l'entrée des Allemands à Paris, dans le quartier de l'Arc de Triomphe et des Champs-Elysées, jusqu'à la ratification du traité. Thiers ne vit que Belfort à sauver, accepta, puis, brisé de douleur, courut à Bordeaux pour presser la ratification et abréger le supplice de Paris

Le traité de paix est finalement signé le 10 mai 1871 à Francfort. Au-delà de la défaite, ce sont les conséquences qui sont les plus humiliantes. Le traité de paix, le changement de régime laissent place à un désordre national caractérisé par la Commune de Paris. Pour que l'humiliation soit complète, l'armée allemande défile le 1er mars 1871 sur les Champs-Élysées comme pour marquer de son empreinte la victoire finale.

La France signant le traité de Paix de 1871, dessin de Belloguet. (Musée Carnavalet)

Après cette guerre, les plus braves de nos soldats furent récompensés par l'octroi de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire. Mais gouvernements et assemblées se refusent à de multiples reprises à la création d'une médaille commémorative spécifique au profit de ces anciens combattants. Le besoin d'oublier cette funeste guerre a fait que les soldats et partisans ont dû patienter quarante ans pour « recevoir » enfin une médaille commémorative officielle, reconnaissant leur engagement et leur participation à ces terribles combats. Par la loi du 9 novembre 1911, la Médaille commémorative de la guerre de 1870-1871 était créée pour être remise avec un diplôme nominatif, à 242 500 anciens combattants survivants. Ce projet de médaille, à l'initiative du sénateur Maurice Berteaux, avait été entériné par un vote de la Chambre des députés le 3 juillet précédent et, le 12 juillet, par celui du Sénat.

Elle était décernée par le président de la République, sur proposition des ministres de la Guerre et de la Marine. Les engagés volontaires ont obtenu le port d'une agrafe sur le ruban. Les premières médailles du module officiel de 30 millimètres ont été livrées par « la Monnaie » durant la seconde quinzaine du mois de décembre 1911.

Notons que le 13 juillet 1923, une nouvelle loi étendit son attribution :

– aux enfants volontaires qui, ayant moins de quatorze ans à la déclaration de guerre de 1870, ayant été enrôlés dans les bataillons de la Garde nationale. Le brevet mentionnera le titre d'Enfant Volontaire, avec l'indication du numéro de la compagnie et du bataillon. La pièce justificative sera une attestation d'incorporation délivrée d'après les états de contrôle de la Garde nationale déposés aux archives.

– aux enfants de moins de dix-huit ans qui, n'étant pas incorporés pendant la guerre, ont accompli un acte de courage civique dont ils pourront faire preuve par acte authentique.

Notons enfin, qu'avant cette reconnaissance officielle, les vétérans de cette guerre se distinguaient par le port d'insignes et de médailles non officielles remises par les différentes associations d'anciens combattants de 1870-1871. Un de ces exemples est cette décoration non-officielle à la mémoire des mobiles et francs-tireurs des Deux-Sèvres qui fait partie des collections du Musée du Sous-officier.

Médaille honorifique non-officielle remise à titre postume aux combattants de la mobile et aux francs-tireurs des Deux-Sèvres morts en défendant le territoire. (Coll. MSO : ins 32)

BULLETIN D'ADHESION
ABONNEMENT ou REABONNEMENT
CHANGEMENT DE POSITION

Association « Les Amis du Musée - Le Chevron »
BP 50045
79403 – SAINT MAIXENT L'ECOLE Cedex
☏ 05.49.05.76.85.38 – 06.41.43.61.19
Courriel : chevron-musee@orange.fr site internet : http://www.lechevron.fr

Abonnement ◯ Réabonnement ◯ Changement de position ◯

N° d'adhérent :

NOM : Prénom :

Grade : À compter du :

Affectation :

Ville : Code Postal :

☏ Domicile : Portable : Travail : PNIA :

Adresse (où envoyer la « Lettre du Musée du Sous-Officier ») :

MERCI DE PENSER À SIGNALER LE CHANGEMENT D'ADRESSE, LORS D'UNE MUTATION

Comment voulez-vous recevoir la « Lettre du Musée » : Voie postale ◯ Courriel ◯ Pas du tout ◯

Adresse de messagerie :

Active ◯ Retraité ◯ Autres ◯

PROMO : N° et NOM

Sous-officier	DIRECT	SEMI-DIRECT	RANG	VOLONTAIRE	AUTRES
	☐	☐	☐	☐	☐

Officier	CYR	IA	CTA COSAT	OSC	OAEA / S	RANG	AUTRES
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Règlement de ma cotisation :

- ☐ par autorisation de prélèvement (joindre le mandat de prélèvement SEPA)
- ☐ par chèque (libellé à l'ordre de « Les Amis du Musée - Le Chevron »)
- ☐ pas de règlement (changement de position)

Signé à le

Signature

Catégories	Montant
Adhèrent	12,00 €
Membre bienfaiteur à partir de	15,00 €
Membre donateur supérieur à (un reçu fiscal sera délivré)	100,00 €

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence Unique de Mandat

En signant ce formulaire, vous autorisez (A) l'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE – LE CHEVRON à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE – LE CHEVRON.
Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

DÉBITEUR

Veuillez compléter les champs marqués *

* Nom / Prénom ou Raison Social du débiteur

* Adresse (rue, avenue, …)

* Code postal, Ville

* Pays

* Les coordonnées de votre compte IBAN – Numéro d'identification international du compte bancaire (International Bank Account Number)

* Les coordonnées de votre banque BIC – Code international d'identification de votre banque (Bank Identifier Code)

CRÉANCIER

ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE – LE CHEVRON
Nom du créancier

E.N.S.O.A. Quartier Marchand – B.P. 45

79403 – SAINT-MAIXENT L'ECOLE CEDEX

FRANCE

FR12ZZZ439786
Identifiant du Créancier ICS

Pour un type de prélèvement : [X] Paiement récurrent / répétitif [ ] Paiement ponctuel

Signé à le

Signature

Ne pas oublier de joindre un RIB

20 €
l'unité
+ 6 € POUR LES FRAIS DE PORT

Sous-officier ! La fonction est aussi ancienne que l'art de la guerre...
Derrière la fonction, il y a la figure humaine et les vertus militaires qu'elle incarne...
Ce livre est consacré aux sous-officiers et à leur Maison Mère, l'École nationale des sous-officiers d'active. Il est à la fois un récit historique, un témoignage ancré dans la réalité d'aujourd'hui et un hommage rendu aux sous-officiers de France.

Expédition à réception du réglement à l'ordre de :
association «Les Amis du Musée – Le Chevron»

Ce hors-série V de notre association fait suite aux 4 hors-séries précédents. Il est consacré chronologiquement aux promotions de l'ENSOA et des insignes réalisés à la mémoire de leurs parrains depuis la 293e jusqu'à la 325e.

20 €
l'unité
FRAIS DE PORT COMPRIS

Les hors-séries I, II, II et IV sont encore disponibles à l'unité ou par lot, frais de port compris aux prix de :
4 numéros 20 €;
3 numéros 16 €;
2 numéros 13 €;
1 numéro 10 €.

BON DE COMMANDE

à adresser directement à l'association :

LES AMIS DU MUSÉE - LE CHEVRON
ENSOA quartier Marchand
BP 50045
79403 Saint-Maixent-l'École Cedex
—
Tél. : 05.49.76.85.38.
(le mardi de 9 heures à 12 heures)

les expéditions se font à la réception du réglement global de la commande, le chèque est à l'ordre de : association «Les Amis du Musée - Le Chevron»

ADRESSE DE LIVRAISON :

Nom : .....
Prénom(s) : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : .....
Ville : .....

Téléphone : .....
Adresse courriel :
.....

ARTICLES		PRIX UNITAIRES frais de ports compris	QUANTITÉ(S)	MONTANT(S) frais de ports compris
	Insigne(s) d'ancienne(s) promotion(s) de l'ENSOA (consulter le lien : *https://www.lechevron.fr/promotions-et-insignes* pour connaître la disponibilité)	15 € TTC	.....	.....
	Insigne de l'ENSOA en coffret version luxe	15 € TTC	.....	.....
	Mug	15 € TTC	.....	.....
	Porte-clés	12 € TTC	.....	.....
	Clé USB visuel FAMAS 8 Go	17 € TTC	.....	.....
	Carte USB de 4 Go	11 € TTC	.....	.....
	Chargeur de secours	18 € TTC	.....	.....
Hors-séries I, II, II et IV		4 numéros : 20 € TTC 3 numéros : 16 € TTC 2 numéros : 13 € TTC 1 numéro : 10 € TTC	....	....
	Hors-sériesV	20 € TTC	.....	.....
	Ouvrages sur l'ENSOA	26 € TTC	.....	.....
Identité du commanditaire :		Signature :	Total	.....

Images non contractuelles. ***Vous pouvez détacher cet encart pour le photocopier et le communiquer autour de vous***

Descriptif de la médaille commémorative de la guerre de 1870-1871

La Médaille est ronde en bronze patiné, pour le module de 30 mm. La gravure est de Georges Lemaire.

Sur l'avers, l'effigie de la république est casquée et cuirassée, tête à gauche, entourée de la légende « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ». C'est le profil d'une artiste à la mode, Mlle Fernande Dubois, de l'opéra-comique, qui fut choisie pour représenter cette effigie. Le revers comporte en son centre une panoplie d'armes, surmontée d'un étendard et du millésime « 1870 - 1871 » avec un cartouche portant l'inscription « AUX DÉFENSEURS DE LA PATRIE ».

On rencontre parfois des réalisations fantaisies avec un « gros module » et une finition en bronze argenté.

Le ruban est en principe d'une largeur de 36 mm, le vert olive est coupé par 4 raies verticales noires soit 9 raies de 4 mm. Ce dernier associe symboliquement le noir du deuil de la défaite et le vert de l'espérance du retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

Une agrafe de style oriental en argent ou métal argenté comporte l'inscription : « ENGAGÉ VOLONTAIRE ». Comme pour toute décoration, on trouve des agrafes rectangulaires et non réglementaires, en émail noir avec les dates : « 1870 - 1871 ».

Apparues sous le Second Empire, les médailles commémoratives ont pour but de souligner la participation du militaire à un conflit.

En 1991 fut créée la Médaille commémorative française où une ou plusieurs agrafes indiquent le ou les différents conflits, mettant fin (ou en sommeil) à la la création d'une médaille à chaque nouveau conflit.

La médaille de Sainte-Hélène a été créée par Napoléon III, le 12 août 1857, pour récompenser spécifiquement les vétérans ayant servi successivement la République et l'Empereur (de 1792 à 1815), jusqu'à la mort de celui-ci. Elle est considérée comme la première « médaille commémorative » française.

M. Brisson André-Klaus

Pour ceux qui souhaiteraient approfondir ce long combat sur la genèse de cette décoration, nous les invitons à consulter le site qui reprend les colonnes du journal « *Le Vétéran* », le Bulletin officiel de la Société Nationale de Retraites « LES VÉTÉRANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER 1870-1871 ».

Sites Internet :

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328883771/date&rk=171674;4

ou

http://www.france-phaleristique.com/medaille_commemorative_guerre_1870_le_veteran.htm

Exemples de décorations apparues avant et après la création de la Médaille commémorative de la guerre de 1870-1871

Médaille de la Société des engagés volontaires mineurs de 1870-1871.
La société créée par M. Desjardins s'efforçait d'identifier les volontaires mineurs lors de leur engagement.

Médaille de la Société des volontaires de 1870-1871.
L'assosication fut créée le 12 mars 1872, d'abord pour les volontaires ayant combattu à Paris, par la suite ses membres se recrutèrent dans toutes les régions.

Médaille commémorative de 1870-1871 dite médaille « Rivet ».
Le visuel de la République est du médailleur et sculpteur Adolphe Rivet, qui l'utilisa pour de multiples variantes.

Médaille d'honneur des vétérans de la société « Les vétérans des Armées de Terre et de Mer ».
Cette décoration fut créée pour récompenser les services rendus à la société des vétérans.

Médaille de la Société des secours aux blessés militaires *(2e type).*
La société fut créée en 1864 un an après la signature de la convention de Genève, les membres volontaires du corps de santé militaire rendirent populaire la Croix Rouge qui était leur insigne.

Médaille de la société « Les vétérans des Armées de Terre et de Mer ».
Cette société fut créée le 1er janvier 1893 et compta jusqu'à 300 000 membres dans 2500 sections.

Médaille des défenseurs de Belfort.
Créée par le conseil municipal de Belfort, elle était délivrée sur demande aux anciens soldats, 5800 furent attribuées dont 1000 gravées par Bartholdi et les autres par Hacquard.

Médaille de Châteaudun, *de l'association des francs-tireurs de Paris-Châteaudun. Créée par l'association en mémoire du siège du 18 octobre 1870 où 1 000 francs-tireurs sans artillerie, firent face à la 22e division prussienne.*

Médaille de l'Union fraternelle des mobiles et combattants de 1870-1871

Si un grand nombre de ces décorations fait partie des collections du Musée du Sous-Officier, l'association Les Amis du Musée - Le Chevron souhaite remercier pour sa collaboration active dans cette planche iconographique M. Tom Dutheil du Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie et vous invite à consulter le sites du musée et celui de son assoiation :
https://www.amis-musee-legiondhonneur.fr/

Le sergent HOFF, un destin qui bascule en 1870

Ignace Hoff naît le 20 juillet 1836 à Marmoutier (Bas-Rhin).

Très tôt, il quitte la maison maternelle et fait son tour de France comme ouvrier plâtrier.

Il est incorporé le 29 novembre 1857 (service militaire) et s'engage pour 7 ans à partir du 31 décembre 1863.

En 1870, Hoff a treize ans de service, il est inconnu hors de son régiment. Son avancement a certainement été retardé, les premières années, par ses difficultés à maîtriser la langue française.

Au début du conflit, il est en poste à Belle Île en Mer comme sergent au dépôt du 25e de ligne.

À sa demande, il est affecté au 7e régiment de marche (qui appartient au 13e corps). Avec son unité, le sergent Hoff rejoint Paris assiégé qui attend les renforts des armées de province. C'est à cette époque, alors qu'il s'est déjà illustré, militairement, par ses initiatives à Reims, qu'il apprend une nouvelle terrible : son père aurait été fusillé par les Prussiens (cette nouvelle s'avérera fausse par la suite) !

Après une courte période d'observation, s'étonnant de l'immobilisme des troupes françaises, il passe à l'action, de son propre chef.

Seul, dans un premier temps, il harcèle l'ennemi, enlève des sentinelles, abat des Prussiens, observe leurs postes et renseigne ses chefs. C'est le type même du franc-tireur. Il est toujours sergent et ses actions le font remarquer par son chef de Corps. Avec l'accord de ses supérieurs, il forme et entraîne une troupe d'hommes résolus et continue avec eux son travail de sape. Les Prussiens se sentent menacés.

La discipline la plus sévère règne chez les compagnons du sergent Hoff. Lui-même a pris soin de les prévenir : « *Vous voulez marcher avec moi, c'est fort bien, mais le premier de vous qui dort en faction, le premier qui bat en retraite sans en avoir reçu mes ordres, je lui brûle la cervelle. De votre côté, si vous me trouvez en faute, ne m'épargnez pas, non plus* ».

Son terrain d'action est vaste et les cours d'eau ne l'arrêtent pas. Avec ses hommes, sur la Marne, il reprend, l'île aux Loups aux Prussiens.

Le 6 novembre, suite à cet exploit, il reçoit la Légion d'honneur des mains du général d'Exea qui souligne que cette première croix donnée par la République est bien méritée.

Le 19 novembre, il est mis à l'ordre du jour du 107e de ligne par le général Trochu, gouverneur de Paris, pour avoir tué 33 prussiens à titre individuel, en différents combats et pour avoir mis en déroute une troupe composée d'infanterie et de cavalerie, le 5 octobre, en embuscade avec 15 hommes.

Sa réputation est grande, des articles de journaux lui sont consacrés mais le sergent Hoff reste un homme modeste ne réclamant aucun honneur. Seul le combat contre les Prussiens le motive.

Il devient alors une sorte de légende au point que sa tête est mise à prix 20 000 thalers par les Prussiens qui estiment déloyale sa forme de combat.

Lieutenant-colonel(H) Riera J.-C.

Dans une deuxième partie, nous verrons comment, dans l'adversité, Hoff trompa les Prussiens et sut passer outre les accusations malveillantes tout en gardant une modestie égale à sa bravoure.

Assemblée générale

8 octobre 2019

notre association « Les Amis du Musée - Le Chevron »
tiendra son assemblée générale annuelle
au quartier Marchand.
Merci de retourner vos pouvoirs au siège de l'association
avant le 24 septembre

Exposition au musée

Le Musée du Sous-Officier vous invite à visiter l'exposition :

« LA MÉDAILLE MILITAIRE »

qui aura lieu du 11 novembre 2019 au 30 septembre 2020. Vous pourrez également accéder aux autres salles du musée et ainsi découvrir l'histoire du sous-officier de l'Armée de terre, celle de la garnison de Saint-Maixent-l'École et bien sûr l'histoire de l'École nationale des sous-officiers d'active à travers ses promotions depuis 1963.

Créée en 1852 par le prince-président Louis-Napoléon pour récompenser les soldats et sous-officiers. Elle peut être exceptionnellement décernée aux officiers généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi. C'est deux mois après sa création, le 22 mars 1852, que Louis-Napoléon Bonaparte récompense le mérite et la bravoure de quarante-huit des meilleurs soldats et sous-officiers qui se sont distingués au cours des campagnes d'Algérie.

Le 5 février 2002, le président de la République, monsieur Jacques Chirac, décore le drapeau de l'École nationale des sous-officiers d'active de la Médaille militaire, récompensant ainsi les services rendus par la « Maison Mère » des sous-officiers de l'armée de Terre.

La Médaille militaire est encore de nos jours un fort symbole pour tout le corps des sous-officiers. Le Musée du Sous-Officier vous propose à travers une exposition d'objets, d'uniformes et de documents inédits issus de ses collections, de découvrir l'histoire de la Médaille militaire. Vous pourrez ainsi admirer les différents modèles de la médaille depuis sa création sous l'Empire, dont l'aigle impérial est son symbole, en passant par la IIIe République qui voit disparaître l'aigle au profit d'un trophée d'arme. Vous pourrez également découvrir ou redécouvrir le valeureux corps des sous-officiers, à travers une collection de plus de 200 reliquaires, retraçant le parcours exceptionnel de sous-officiers ayant donné leur nom à des promotions d'élèves.

Alcide Savatier (175e promotion),
1er parrain de l'ENSOA
ayant reçu la Médaille militaire.

Aspirant Inès
Musée du Sous-Officier

Remerciements

L'association Les Amis du Musée - Le Chevron souhaite remercier vivement et sans ordre protocolaire les dons et/ou adhésions qui lui ont été adressés depuis décembre 2018. Merci donc :

- Aux PSO des XXXIXe JPSO pour leur don en décembre de 1 507,23 € ;
- Aux jeunes sergents de la 327e promotion « adjudant-chef Rey » pour leur don de 1 000 € ;
- Aux jeunes sergents de la 328e promotion « adjudant-chef Marsol » pour leur don de 500 € ;
- Aux jeunes sergents de la 329e promotion « adjudant-chef Marguier » pour leur don de 800 € ;
- Aux jeunes sergents de la 331e promotion « sergent-chef Constantin de Magny » pour leur don de 2 500 € ;
- Aux jeunes sergents de la 332e promotion « adjudant-chef Daviet » pour leur don de 1 000 € ;
- M. Ferrer pour son 8e don au musée via l'association ;
- La 886e section de la SNEMM pour le don fait au musée.

Une partie de ceux-ci ont déjà servi à la scénographie des salles du musée et continuent à améliorer l'aménagement des locaux et l'accueil du public.

Calendrier prévisionnel de l'ENSOA et de l'association

25 septembre Journée nationale d'hommage aux harkis ;

6 octobre Commémoration mémorial de la résistance de Lageon ;

8 octobre Assemblée générale annuelle de notre association «Les Amis du Musée – Le Chevron» ;

10 octobre Baptême de la 335e promotion «adjudant-chef Albert Flecksteiner» et galons rangs ;

17 octobre Baptême de la 336e promotion «adjudant-chef José Blaya» ;

24 octobre Galons de la 333e promotion «major Mohammed El Gharrafi» ;

1er novembre Journée nationale du Souvenir ;

11 novembre 101e anniversaire de l'Armistice de 1918 ;

du 3 au 6 décembre XLe Journées des Présidents de Sous-Officiers ;

5 décembre Journée nationale commémoration des morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie ;

Baptême de la 337e promotion «major Georges Guytard» ;

12 décembre Galons de la 336e promotion «adjudant-chef José Blaya».

Nouveaux horaires d'accés au Musée du sous-Officier

LE MUSÉE EST OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI MIDI,
DE 10 HEURES À MIDI
ET DE 14 HEURES À 17 H 30
SUR RENDEZ-VOUS LE WEEK-END.
Tél. : 05.49.76.85.31.

Rédaction : Les Amis du Musée – le Chevron, quartier Marchand — 79403 Saint Maixent l'École
Siège de l'association : **Association « Les Amis du Musée - Le Chevron »**
ENSOA – Quartier Marchand
BP 50045 – 79403 Saint Maixent l'École Cedex
Tél. : 05.49.76.85.38. — Courriel : chevron-musee@orange.fr
Site Internet de l'association « Les Amis du Musée – Le Chevron » : lechevron.fr
Directeur de la publication : Major Jean-Louis Mitton
Comité de rédaction : Association « Les Amis du Musée-Le Chevron »
Conception : ENSOA Bureau Communication 11-2019 / M. André-Klaus Brisson
Impression : Prim'Atlantic
N° ISSN 2650-5517 Dépôt légal : 1428 septembre 2019
Copyright : tous droits de reproduction réservés. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.
Crédit photographique : ENSOA